
Enseignement primaire au Brésil.

Numéro d'inventaire : 1979.34995

Auteur(s) : A.R. Conty

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Date de création : 1922

Description : 1 feuille simple dactylographiée, sous bordereau, et 1 feuille pliée en 2.

Mesures : hauteur : 310 mm ; largeur : 212 mm

Notes : 1ère page de la copie d'un rapport de l'ambassadeur de France. Sur le bordereau, note manuscrite de Paul Lapie préconisant le versement au Musée pédagogique. Une note jointe confirme le versement.

Mots-clés : Systèmes éducatifs étrangers

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

9
MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Paris le 17 FEV 1922 192

DIRECTION
DES AFFAIRES POLITIQUES
ET
COMMERCIALES

BORDEREAU D'ENVOI

AMÉRIQUE
N° 63

a Monsieur le Ministre de l'Instruction
Publique et des Beaux Arts

AÉ 1335 6-21, n°253

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Enseignement primaire au Brésil. Copie de la lettre N°14 de Rio en date du 9 Janvier 1922./.	I	Pour information./.

Pour le Ministre des Affaires Étrangères et P. S.
Le Ministre Délégué
Sous-Directeur d'AMÉRIQUE

Dejean

Vu
Ce document pourrait être transmis
au Musée pédagogique (Office d'Informations
et d'Études)

P. Lapié

COPIE

Mr.A.R. Conty, Ambassadeur de la République Française
au Brésil

A Mr. le Ministre des Affaires Etrangères.

N°14

Rio de Janeiro, le 9 Janvier 1922

A.S. Enseignement primaire
au Brésil.

D'après une statistique soigneusement établie
par les soins du Ministère fédéral de l'intérieur, il y
aurait au Brésil

16.221 écoles primaires,
auxquelles seraient immatriculés 1.030.752 enfants.
2.541.125 enfants en âge de fréquenter les écoles seraient
privés d'enseignement.

Le pourcentage des enfants allant à l'école
pour les Etats les plus favorisés, est de 59% pour le Dis-
trict fédéral.

57 %.....	Santa Catharina
55 %.....	Rio Grande do Sul
44 %.....	Sao-Paulo
36 %.....	Minas Geraes, etc...

Les statistiques, telles qu'elles sont publiées
par la presse, ne donnent que les chiffres relatifs aux
Etats les plus favorisés qui sont généralement les Etats du
Sud du Brésil. Dans le nord du pays, au contraire une sta-
tistique de ce genre serait fort difficile à établir et don-
nerait certainement un résultat pitoyable./.

Document transmis au

Muni. Pedagog. par M. P. Lopez

Rpt. Emergent par M. P. Lopez
(Stabilisand)

Copie de la lettre du 9-1-1922
émanant de M. Adm. Conty, Ambassadeur
de la République Française au Brésil,
à M. le Ministre des Affaires Étrangères

+ 1 pièce ^u annexée à l'Ordre, Directeur
du Consulat, n° 79

